

# Merle-Leignec

## Bulletin municipal 2021



[www.merle-leignec.fr](http://www.merle-leignec.fr)

# Sommaire

Le mot du maire.....	page 3
Le conseil municipal.....	page 4
Les agents de la commune .....	page 5
L'auberge .....	page 6
Les Ets Christophe Roux .....	page 7
La commune face au COVID .....	page 8
Les réalisations municipales.....	page 9
L'état civil.....	page 11
Le Petit Patrimoine.....	page 13
La fête médiévale.....	page 15
Les infos financières de la commune.....	page 17
Les autres entreprises de la commune.....	page 18
La vie communale.....	page 20
Les associations de la commune .....	page 23
Le calendrier Loire Forez.....	page 31
Les infos diverses.....	page 33



**Mairie Leignecq**  
29 montée de la mairie  
42380 MERLE-LEIGNEC  
Tél : 04-77-50-25-67  
E-mail : [mairie@merle-leignec.fr](mailto:mairie@merle-leignec.fr)

**Horaires d'ouvertures de la Mairie : lundi mardi jeudi vendredi de 8h30 à 12h30 et le 1er samedi du mois de 8h30 à 12h30. Le maire vous reçoit sur rendezvous à la mairie**

## Tarifs 2021 location des salles municipales:

	Commune	Hors commune
<b>MERLE : salle ERA</b>		
location 1/2 journée	50 €	50 €
location 1 journée	140 €	170 €
mariages ou réveillons	220 €	250 €
location vaisselle	20 € pour - 50 personnes, 40€ pour + 50 pers	
<b>LEIGNEC : salle Jean MAREY</b>		
location 1/2 journée	50 €	50 €
location 1 journée	80 €	95 €
location 2 jours	160 €	190 €
<b>salle Jean MAREY + cuisine</b>		
location 1 journée	110 €	125 €
location 2 jours	220 €	250 €

**Directeur de publication : René AVRIL**  
**Impression : CGO – 12 place Villeboeuf – 42100 SAINT-ETIENNE**



# Le mot du Maire



Revoici votre bulletin municipal.

Initié pour vous présenter la vie de notre commune nous tendrons à le rendre annuel au cours des prochaines années.

En effet, malgré la multiplicité des supports d'information, le papier ne souffre pas de panne d'électricité ou de réseau non-disponible.

Depuis les élections du 15 mars, une nouvelle équipe compose le conseil municipal.

Cependant, ma prise de fonction n'a eu lieu que le 27 mai, puis le premier conseil effectif le 3 juin. Lors de cette première instance nous avons défini le gentilé des habitants de notre commune : nous sommes Mergnecoises et Mergnecois.

Depuis nous nous sommes employés à gérer les dossiers en souffrance entre le 15 mars et fin juin, l'administration fonctionnait au ralenti laissant parfois les usagers dans des situations difficiles.

Puis nous avons posé nos projets sur la table :

- Étude pour la construction d'une salle communale.
- Réhabilitation du petit patrimoine et réalisation de nouveaux sentiers de randonnée
- Aménagement nouveau sur le camping

Ces projets n'avanceront qu'au fur et à mesure des études et des possibilités de réalisation.

Ainsi nous avons besoin d'une salle polyvalente, la salle ERA n'étant plus adaptée aux normes actuelles. La réhabilitation n'est pas économiquement envisageable. Une partie du conseil municipal étudie donc la possibilité d'une construction nouvelle. Entre le choix du lieu d'implantation, la détermination de la modularité et de la capacité, les aménagements, ect, beaucoup de sujets doivent être abordés. La question économique est aussi déterminante et aucun frais important ne sera engagé sans mûre réflexion.

Si je mets la période covid-19 au second plan, c'est qu'elle occupe déjà la scène partout.

Tous dans notre vie quotidienne, sommes impactés d'une façon directe ou indirecte.

La principale chose à retenir est la solidarité dont on fait preuve nos concitoyens.

Et c'est plein d'espoir pour les années qui viennent que nous avons pris nos responsabilités avec volonté de maintenir et d'améliorer les conditions qui font de Merle-Leignec un espace serein.

Votre Maire

René AVRIL



# Le nouveau Conseil Municipal

Lors de ses vœux de 2020, le maire Robert Decourtye a exprimé son souhait de ne pas renouveler son mandat ainsi que 7 conseillers.

Dès la semaine suivante, les trois volontaires restants ont commencé leur démarchage pour reconstituer une équipe.

Après de longues réunions et de nombreux échanges, nous étions au complet dans les délais pour les élections du 15 mars.



**De gauche à droite** : BONNARD Jérôme professeur ingénierie bois 46 ans *Le Sapey* , FOREST Pascal responsable de production 52 ans *La Plagne* , CIVARD Caroline (AS) responsable comptable 52 ans *Les Verroux*, MAREY Bernard (AS) agriculteur 54 ans *Cubelle* , DORVIDAL Stéphanie conseillère en assurance 37 ans *Cubelle* , AVRIL René fonctionnaire de police retraité 59 ans *Le Mont* , JULIAN Roger fonctionnaire de police retraité 68 ans *Le Mont* , BAUGROS Christian cadre sécurité bancaire retraité 63 ans *Cubelle* , BOYER Nicole (CS) responsable d'exploitation retraitée 68 ans *Merle* , NOALLY René responsable de projet industriels retraité 78 ans *Merle* , LCHAT Alain commerçant retraité 60 ans *Reffiecq*.

**Chacun arrive avec son expérience, son énergie et la volonté de travailler dans une équipe au service de la commune.**



# Les Agents de le Commune

2020 était une année de changement sur bien des points. En plus du conseil, c'est aussi une nouvelle équipe technique et administrative qui est arrivée.

Mais on ne peut citer les arrivants sans parler de celle qui a quitté la mairie pour une retraite bien méritée. En effet Odile Ronat a occupé le poste de secrétaire durant 17 ans. Pilier incontournable elle a su accompagner 3 maires dans leurs mandats.

Discrète efficace pertinente dynamique et souriante nous voulons par ce petit mot la saluer et la remercier au nom de tous les habitants.



Aujourd'hui Perrine Achard a repris le flambeau dans des conditions complexes sans le passage de témoin habituel à cause du premier confinement.

Dès ses premiers jours elle a dû assurer la transition entre l'ancien et le nouveau conseil municipal.

Précédemment secrétaire de direction à la ville de Saint-Chamond pendant 4 années puis secrétaire du SIMA Coise à Saint-Galmier c'est naturellement qu'elle s'est rapprochée de son domicile pour exercer sur notre commune.

Bien installée maintenant c'est avec le sourire et la volonté d'un service efficient qu'elle accueille le public quatre matins par semaine et le premier samedi matin de chaque mois.

Côté technique c'est Pascal Brancier qui sillonne désormais notre commune.

Originaire de Boisset et employé durant 25 années à la scierie de Conches il apprécie la diversité de son travail. Nous nous félicitons de son énergie et de son professionnalisme.





## L'Auberge de Leignecq

Le 11 mars 2020 Mélanie et Maxence recevaient les clefs de l'auberge de Leignecq des mains du maire Robert Decourtye.

Malgré des aléas tant sanitaires que logistiques, ils ont pu enfin ouvrir le 24 juillet.

Avec des produits locaux, et une volonté de faire plaisir avec une cuisine saine et inventive, ils ont fait le plaisir de leurs (très nombreux) clients cet été.



Nous sommes très heureux de voir notre auberge reprendre vie. Avec des soirées à thèmes et des groupes musicaux variés ils ont donné cette étincelle qui manquait au lieu.

La nouvelle municipalité a su faire preuve de solidarité pour les soutenir dans une période difficile.

Retrouvons-nous au château le plus souvent possible pour entretenir la convivialité de ce lieu.



# Etablissement Christophe Roux

Les Ets Roux sont implantés sur notre commune depuis 1997. Au fil des années et des innovations c'est aujourd'hui une entreprise de 50 salariés qui exporte ses produits à travers la France et l'Europe.

Spécialisée dans les équipements collectifs de loisirs on trouve encore parmi ses activités concentrées sur le bois la charpente et le montage d'éco logements pour les campings.



Si le développement technologique des outils de fabrication est un fer de lance de l'entreprise (utilisation d'une machine 3D deux faces en exclusivité mondiale), Christophe Roux s'est attaché au respect et à la protection des milieux naturels.

L'installation d'un autoclave a fait débat lors de l'enquête environnementale fin 2020. Si des problèmes de communication ont émaillé le sujet, aujourd'hui le retour des réunions avec les riverains a apaisé les tensions.

L'arrivée du nouveau matériel fin décembre puis sa mise en service progressive font l'objet d'une démarche stricte. Cet équipement va éviter la navette d'environ 200 semi-remorques par an.

De plus il vaut mieux augmenter la durée de vie des bois par leur préservation que de couper nos forêts.

Une visite in-situ pour la population située dans le voisinage est prévue quand les conditions sanitaires seront réunies.

Une réserve d'eau de 400 m<sup>3</sup> à disposition des services d'incendie est installée sur le site et peut servir pour le village.

L'aménagement paysager est en cours d'implantation.

L'agrandissement et le développement de cette entreprise sur notre territoire est rassurant dans cette période morose.

La pérennisation des emplois de proximité est source de richesse pour tous les acteurs économiques des communes environnantes, ainsi que pour le maintien de nos commerces et de nos écoles ainsi que les couts immobiliers.



# La commune face au COVID

Suite à l'épidémie de coronavirus, la municipalité a décidé dès le mois de mars de mettre à contribution les couturières de la commune pour la réalisation de masques. Le tissu a été offert gracieusement par STOF. Les masques étaient distribués directement dans les boîtes aux lettres par les élus de la commune aux personnes confinées sur la commune. Les enfants n'étaient pas oubliés car des masques ont été confectionnés à leur taille et distribués sur demande.



En avril, des masques jetables étaient mis à la disposition en mairie par la préfecture pour les personnes vulnérables puis des masques lavables de la région ont été distribués au mois de mai pour les adultes. Les enfants de 6 à 12 ans ont également reçu 2 masques lavables au mois de novembre.

Et le 19 décembre une cinquantaine de personnes ont pu réaliser un test de dépistage à Merle dans le cadre de la campagne organisée par la Région Rhône Alpes.



Parking de

la salle E



# Les réalisations municipales

Voici les travaux et investissements réalisés sur la commune ces 2 dernières années

## Voirie communale

Elle est désormais de la compétence de Loire Forez. Néanmoins, le choix des réfections à réaliser est fait en collaboration avec la commune.

La 2<sup>ème</sup> partie de la route du Sapey a été terminée.

2 portions de chemins communaux ont été recouverts d'enrobé :

- Chemin de Barquelot à La Plagne,
- Chemin de la Cote.

Et une partie de la route de Tardivier a été reprise.



### Peinture des volets des bâtiments

La peinture des volets de la mairie, de l'auberge, des gites à Merle ainsi que celle des portes des toilettes et la salle ERA a été effectuée par l'entreprise Gardey pour un montant de 11 355 €. Nous avons bénéficié d'une subvention du département d'un montant de 6 194 €

### Gites à Merle

Le porche a été rebâti pour un montant de 4 776 € par l'entreprise Gallet suite au risque d'éboulement.

La cuve à fioul a été changée par

l'entreprise Rondet pour un montant de 1 089 €.



## Auberge Leignecq

Des travaux de rafraîchissement de l'appartement et de la salle de l'auberge ont été effectués afin de pouvoir louer l'auberge. Les ouvertures extérieures de la salle ont été changées.

Le montant global des travaux s'est élevé à 26 203 €. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Gardey pour la plâtrerie peinture, l'entreprise Theoleyre pour la mise aux normes de l'électricité et l'entreprise Orelut pour les travaux de menuiserie.

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention de 7 000 € du Département.





### **Salle ERA**

La cuisinière et les chaises ont été remplacées et des tables supplémentaires ont été achetées pour un montant total de 4 295 €  
La couvantine des murs extérieurs a été reprise par l'entreprise LAVAL pour un montant de 4 045 €

### **Réfection des joints de la mairie et drainage de la cour de la salle Jean Marey**

Le montant total des travaux s'est élevé à 32 881 € et a été réalisé par l'entreprise Gallet en 2019. Les travaux ont été financés par une subvention de la région Rhône Alpes d'un montant de 6 784 €



### **Adressage**

L'acquisition des plaques de rue et numéros s'est élevée à 6 467 €

### **Camping**

Des travaux de réfection du camping ont débuté en automne 2020. Le montant global du projet s'élève à 41 119 €.

Le portail et le grillage ont été remplacés par l'entreprise Hervé Gayard.

Les poteaux en bois de la structure du bâtiment ont été remplacés par des poteaux avec platine. Les portes des sanitaires ont également été changées. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Orelut. Quant au ravalement de la façade, il sera réalisé au printemps par BMF Façade

Nous avons bénéficié pour ces travaux d'une subvention de la Région dans le cadre du soutien de la ruralité d'un montant de 10 320 €, d'une subvention du département de 10 280 € et d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR de 6 853 €

### **Autres investissements**

Nous avons investi dans un tracteur tondeuse en remplacement de la tondeuse pour un montant net après reprise de celle-ci de 6 360 €

Un défibrillateur avec un armoire a été acheté pour un montant 1 759 € Il sera installé à l'extérieur de la mairie.

Une balayeuse pour un montant 3 120 € a été achetée et permettra d'enlever la pouzzolane au printemps, les feuilles l'automne et les routes salées lors de certains travaux agricoles.

# Etat Civil

Du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 28 février 2021

## Naissances

- Lili DEHRAR, le 15 février 2020 au Champ
- Léonie JULLIARD le 29 février 2020 à Merle
- Maël GERACI RIX le 29 août 2020 au Cros
- Augustin BLANC le 6 septembre 2020 à Merle
- Eden THIOLLIER le 22 septembre 2020 à Tardivier



Nos félicitations aux parents et bienvenue à tous ces bébés

## Mariages

- Cécile GARCIA et Claudine BLANC le 7 mars 2020, Merle
- Julie MARMONT et Jérôme BONNARD le 25 juillet 2020, le Sapey
- Stéphanie CHALEYSSIN et Christian FREYSSENET le 3 octobre 2020, Le Champ



Meilleurs vœux de bonheur aux heureux époux

## Décès

- Georges LLAMBI, le 1 janvier 2020 Merle
- Marcel FOUCHERAND, le 04 janvier 2020 Leignecq
- Raymond DESOLME le 20 janvier 2020 l'Ebisaille
- Jeanne BOURGIER le 28 juin 2020 Leignecq
- Jean AVRIL le 16 juillet 2020 Le Mont
- Jeannine GRILLET le 4 août 2020 Valladier
- Béatrice PEYRARD le 21 octobre 2020 Le Cros
- René GIRAUD le 12 Novembre 2020 Merle
- Marie Antoinette LLAMBI le 14 Novembre 2020
- Jeanne Marie BIRON le 10/01/2021 Tardivier
- Jean MORIN le 18/02/2021 Leignecq



Sincères condoléances à leur famille



# Camping

Cette année, suite à la crise sanitaire que nous subissons depuis mi-mars, nous avons ouvert les portes du camping avec deux mois de retard. Nos amis résidents étaient impatients bien sûr de pouvoir venir respirer le grand air après deux mois de confinement.

Les conditions particulières dues au COVID 19 nous ont été favorables. Nous avons eu un taux de remplissage au niveau locatif qui affichait complet juillet et août au grand plaisir des vacanciers qui ont découvert notre région et le site exceptionnel qu'offre notre camping. Hélas nous n'avons pas pu faire nos deux animations et notre paëlla, ce n'est que partie remise.

Le camping fait peau neuve, le grillage a été entièrement changé ainsi que le portail d'entrée. Des travaux sont encore en cours en ce moment : les portes des sanitaires viennent d'être changées, les piliers de soutènement du bâtiment remplacés et le crépi sera fait dans la foulée. Nous envisageons également de modifier l'aire de jeux pour les enfants.

Les abords du plan d'eau ont été dégagés, de façon à ce que l'on puisse en faire le tour sans encombre au grand plaisir des randonneurs qui découvrent le four à poix. Les pêcheurs sont de plus en plus nombreux et viennent pique-niquer en famille. Nous rappelons à ce propos qu'il est interdit de faire des feux ou barbecues, une signalisation va être mise en place.

N'hésitez pas à parler de notre « petite pépite » à vos amis ils seront ravis de venir découvrir ce lieu.



# Petit patrimoine et sentiers

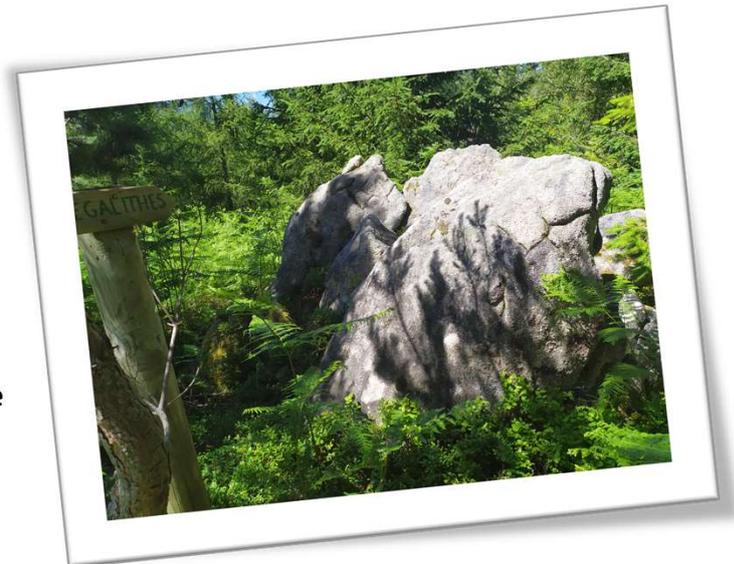


Il est présent partout dans nos bourgs et nos hameaux et nous appartient collectivement. Les ronces et les herbes folles le cachent mais surtout notre indifférence nous le rend parfois invisible. Notre « petit patrimoine » est là depuis si longtemps qu'il fait partie de notre environnement et nous n'y prêtons plus vraiment attention. En effet pourquoi se soucier des puits, des bachats, des lavoirs et des fours à pain quand chacun dispose à la maison de l'eau courante, du four électrique et de la machine à laver.

Ce « petit patrimoine » est le témoin de notre passé, témoin des conditions de vie d'un autre temps, témoin de la petite histoire locale, témoin du labeur des femmes et des hommes qui ont vécu ici.

L'équipe municipale, sensible à la conservation et à la mise en valeur de nos richesses patrimoniales, a initié un projet ambitieux afin de valoriser ce « petit patrimoine ». Un inventaire photographique a d'abord été réalisé permettant même à certains de découvrir ou redécouvrir des puits, des ponts, des croix, et des constructions diverses. En complément de ce patrimoine construit, les mégalithes mystérieux, les pierres à cupule, la pierre aiguisée, la pierre pointue, mais aussi les points de vue remarquables, le saut du Bezan, les lieux historiques ont eux aussi été inventoriés.

Cet inventaire complet a permis de réaliser une photothèque riche de plus de soixante prises de vue et qui sera bientôt mise en ligne sur notre site internet.



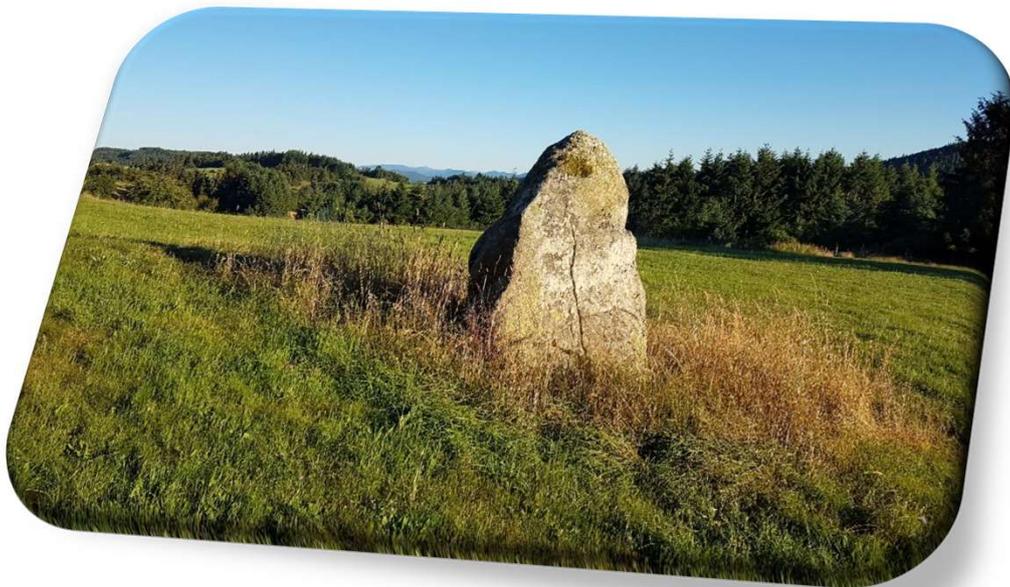
Quelques volontaires et notre employé municipal ont débroussaillé, nettoyé et remis à jour les sites construits qui en avaient le plus besoin (lavoirs, bachats, puits etc...) permettant ainsi de faire un état des lieux précis et de mettre en évidence les besoins en rénovation et réparation de ces biens communs.

**Mais l'action ne va pas s'arrêter là, des aides budgétaires seront sollicitées auprès des collectivités territoriales début 2021 et vont permettre de réparer certains lavoirs, de rejoiner les pierres des roix, de sécuriser et curer les puits. Les bachats les fours à poix, les petits ponts en pierre seront nettoyés et entretenus. A noter que, dès l'été dernier, les habitants de Reffiecq ont rallumé leur four à pain, ce qui a permis de déguster un excellent pain dans un moment de convivialité bien sympathique.**

**Afin de rendre notre commune attractive, mais aussi de partager ces richesses patrimoniales avec nos visiteurs, des sentiers nouveaux seront balisés avec l'objectif de les relier entre elles dans des boucles de différentes longueurs.**

**Il ne vous restera plus qu'à préparer vos chaussures et bâtons de marche afin de suivre notre fléchage et ainsi faire ou refaire de belles découvertes.**

**Christian Baugros**



# Fête médiévale

Ce dernier week-end de septembre 2019 il y avait dans l'air comme une sensation de fête ... de couleur ... de costumes ...d'effervescence...

Depuis plusieurs semaines plusieurs mois l'activité n'avait cessé de croître. L'jour J, tout était en place. Le bourg de Leignecq s'était paré de ses plus belles décorations, fanions, étendards, et autres calicots flottaient au-dessus des remparts.

Dès 11 heures du matin le samedi les archers venus de toute la région et de plus loin parcouraient les rues, les chemins, les sous-bois pour dénicher les cibles placées par la compagnie « **Sagittarii Liger** » : le grand tournoi d'archerie venait de commencer.

Dès midi les visiteurs arrivaient sur le site pour un apéritif médiéval apprécié, en présence de personnalités, Madame la sénatrice, Monsieur le vice-président du département des maires des communes voisines et des conseillers tous profitant de la météo clémente.



L'après-midi chacun pouvait suivre les archers, découvrir le marché artisanal installé sur le site avec de nombreuses échoppes objets en cuir, bois, coutellerie, plantes, artisanat médiéval, etc... écouter les troubadours de la compagnie **Pescaluna** ou simplement passer quelques instants à la taverne où les bénévoles servaient boissons crêpes et autres gourmandises.

Vers 18h une grande déambulation conduisit l'ensemble des participants archers musiciens cavaliers et spectateurs à travers le village pour nous conduire à la remise des clés par le bourgmestre de la commune aux animateurs de ce

week-end médiéval.

Puis vint l'heure de se festoyer autour du méchoui préparé par les cuisiniers du jour pendant l'après-midi. Bien sûr pendant le repas la musique apportait joie et gaité.

Le dimanche les archers après une nuit dans leur campement étaient de nouveau prêts à continuer le tournoi. Un repas était servi aux visiteurs du jour. Pendant que les festivités reprenaient.

Les cavaliers des Leignecq firent montre de leur adresse sur leur monture galopante. Les aigles et autres oiseaux frôlèrent les têtes d'un public de plus en plus nombreux sous les remparts ; la musique les danses de la compagnie **Rochefarandole** animaient de la plus belles des façons ces instants conviviaux.



les têtes d'un public de plus en plus nombreux sous les remparts ; la musique les danses de la compagnie **Rochefarandole** animaient de la plus belles des façons ces instants conviviaux.

Les petits n'étaient pas oubliés puisqu'ils partaient à la chasse trésor avec des indices à trouver cachés sur le site. Chacun étant récompensé par une médaille souvenir et quelques friandises. A noter que les parents se prenaient facilement aux jeux. Les **Poneys d'Alexandra** faisaient aussi des heureux.



Puis vers 16h 30 tous se réunissaient pour accompagner en déambulation colorée et musicale jusque sous la chapelle St Roch pour assister au tir longue distance. Puis ce fut le retour vers la place du village où le tir du Roi aller sonner l'heure de la fin de ce tournoi. Les plus habiles devant faire tinter la cloche avec leur flèche. Chacun additionnant les points tout au long de ce week-end.

Il fallait donc récompenser les vainqueurs par catégorie d'âge. La remise des prix se déroula devant un public encore nombreux. Et c'est au son des notes qui accompagneront danseurs confirmés et ceux qui se risquaient à apprendre, que ce terminait ce week end médiéval, le troisième du nom.

A tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre, vous êtes les responsables de ces merveilleux moments qui continuent à faire découvrir notre si belle commune.

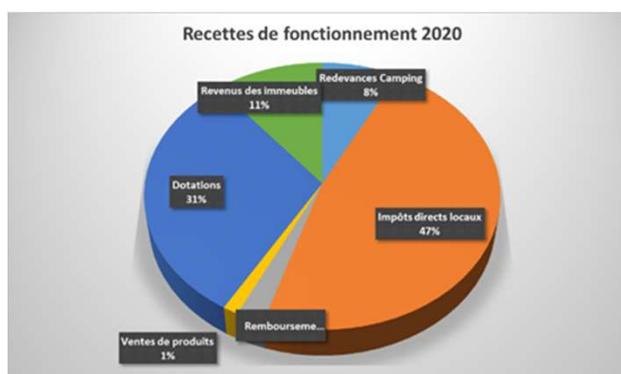


Robert  
DECOURTYE

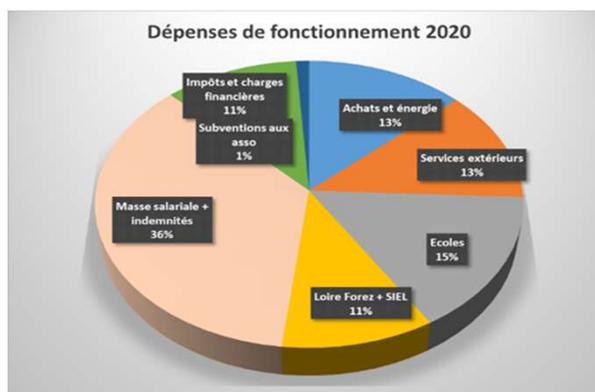


# Informations financières

Recettes fonctionnement	2 020	2 019
Remboursement sur rémunération	7 621 €	6 609 €
Ventes de produits	4 189 €	8 137 €
Redevances Camping	24 774 €	31 238 €
Impôts directs locaux	154 586 €	145 532 €
Dotations	100 048 €	98 617 €
Revenus des immeubles	35 563 €	32 586 €
	<b>326 781 €</b>	<b>322 719 €</b>



Dépenses fonctionnement	2 020	2 019
Achats et énergie	33 951 €	36 098 €
Services extérieurs	32 669 €	61 293 €
Ecoles	40 235 €	33 049 €
Loire Forez + SIEL	27 410 €	29 326 €
Masse salariale + indemnités	92 993 €	98 006 €
Impôts et charges financières	6 210 €	5 507 €
Subventions aux asso	2 767 €	4 195 €
Amortissement	22 658 €	30 661 €
	<b>258 893 €</b>	<b>298 135 €</b>



# Les entreprises de la Commune



**AutoDom'42** : Richard Bartosik vous propose un concept novateur qui vous permet de ne plus vous déplacer, votre garagiste vient à vous. Etabli presque 5 ans sur la commune et avec plus de 18 ans de métier, il vous propose les réparations toutes marques et garantie constructeur de vos véhicules.

**Immersion Zen** : Maxime Marnat praticien en massage Bien être vous propose un large choix de massages aux huiles labellisées BIO précédé d'un entretien lui permettant de connaître vos besoins et d'adapter aux mieux les soins.



**BLG** : Sébastien Jurine propose un service de pose de carrelage, faillance et autres travaux de dallage, entreprise située sur la commune à L'Ebisaille depuis 2013.

**Charpentes Bonnard** : Jérôme Bonnard Auto-Entrepreneur dans le domaine de la construction bois, propose ses services pour des projets : d'agrandissement ossature bois, pool house, terrasse bois,





**De fils en Rêves** : Julie Bonnard : créatrice de bijoux en micro-macramé et pierres naturelles ainsi que des décorations murales bohèmes ou ethniques.

**Web Studio Création** : Patrick Bardet webmaster indépendant et professionnel de l'internet depuis 2004 , il met à disposition ses compétences afin de créer /refondre votre site web vitrine, boutique en ligne, blog.

WEB STUDIO création  
Sites internet Référencement Communication Maintenance

Patrick BARDET  
Webmaster  
174 Route de Cubelle  
42380 Merle Leignec  
04.77.50.27.23  
06.19.22.03.75  
info@web-studio-creation.fr

www.web-studio-creation.fr

SIREN 453 616 823 00001 | NAF 6202Z

**S.B.E** : Stéphane Redon professionnel dans le domaine de l'électricité Générale mais également en photovoltaïque, alarme Etc ... Installé 107 Hameau du mont à Merle depuis 2020 vous pouvez le joindre au 07.50.50.75.05

**Forez Clic** "Des Clics sans claques"  
Maintenance informatique à domicile  
pour particuliers et T.P.E.

Dépannage	Contrat d'entretien
Désinfection	Protection des données
Assemblage	Logiciels libres
Réseaux	Watercooling
Téléassistance	Etc ...

LIMOUSIN Guillaume - Tél : 06 52 70 73 73  
Mail : contact@forezcllic.fr - Site : https://www.forezcllic.fr  
Siège : Le Sapey 42380 Merle-Leignec

**Forez Clic** : Limousin Guillaume auto-entrepreneur spécialisé dans la réparation et l'entretien des ordinateurs et périphériques à domicile. Propose également l'assemblage d'ordinateur neuf ou reconditionnés.



Le Centre Communal d'Action Sociale regroupe 11 personnes sur notre commune : 6 élus et 5 personnes résidant sur la commune.

Il permet d'aider les personnes les plus en difficulté de manière ponctuelle mais également de créer une dynamique sociale afin de renforcer les liens entre chacun.



2 manifestations sont organisées chaque année pour récolter des fonds : la soirée coinche et loto le 3<sup>ème</sup> samedi de janvier et la soirée saucisses le 3<sup>ème</sup> samedi d'octobre.

Elles permettent de financer le repas annuel du CCAS, la distribution du colis des aînés, la remise d'une carte de naissance aux enfants nés durant l'année lors de la cérémonie des vœux ainsi qu'une après-midi récréative pour les enfants.

Cette année, seul le concours de coinche et loto a été réalisé. Les heureux gagnants ont remporté un banc des Ets Roux ainsi que des bons d'achats à valoir chez les commerçants de St Bonnet le Château. La soirée saucisses a été annulée pour donner suite à

l'épidémie de la COVID 19.

Les enfants ont pu se réunir le 15 février 2020 au cinéma d'Usson en Forez où 2 séances étaient proposées et partager des bugnes avec leurs parents.

Néanmoins la chasse au trésor prévue pour les enfants le 19 décembre a été annulée en raison de l'épidémie de COVID. Elle sera reportée au printemps 2021 dès que la situation sanitaire le permettra.





Quant au colis des aînés, l'équipe du CCAS a proposé aux enfants de la commune de décorer les sacs à colis. Ils ont été garnis de produits du terroir dont des sablés de notre auberge réouverte en juin 2020. L'entreprise Christophe Roux complétait également ce coli d'une planche à découper.

La distribution a eu lieu le samedi 22 décembre



Un grand merci également au comité de Merle qui a remis la totalité du bénéfice de la fête d'été du mois d'août au profit du CCAS. Ce geste nous a permis de maintenir le même niveau d'aide que les autres années.



# 100 ans Mme Biron

C'est avec un grand plaisir que la municipalité et le CCAS ont eu l'honneur de fêter le centenaire de Mme Jeanne Marie Biron le 6 juillet 2019.

Née le 18 juin 1919 à Cubelle, issue d'une famille de 3 enfants, elle a épousé en 1946 Pierre Biron qui exerçait la profession de menuisier charpentier avant de s'installer à Merle puis à Tardivier.

De cette union sont nés 2 enfants Marc et Chantal, 5 petits-enfants Christelle, Damien, Stéphane, Marilyne et Audrey, et 10 arrière-petits-enfants. Elle a eu le malheur de perdre son gendre en 1984 puis son mari en 2004. Elle a aussi vécu des événements qui ont marqué nos vies.

Née juste après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, elle a traversé un siècle d'une époque riche en événements historiques : 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, développement des moyens de transport et de communication, progrès sanitaires, conquête des airs et de l'espace, des crises monétaires et financières, les attentats et enfin la crise sanitaire actuelle.

Jusqu'à cet automne, Mme Biron a pu rester à son domicile grâce à la présence quotidienne et constante de ses enfants. Malheureusement Mme Biron nous a quitté ce dimanche 10 janvier 2021





Bonjour à toutes et à tous,

L'horrible virus installé depuis mars 2020 est toujours là !! Et fait de la résistance.

Le Comité de Fleurissement du Haut Forez pensait reporter ses manifestations (Remise des Prix, Fête des Fleurs, Concours des maisons fleuries.) en 2021.

Mais nous devons encore rester prudents ! Et rien n'est encore prévu à ce jour, pour 2021.

Aussi, pour les prix du concours 2019, nous allons transmettre, courant avril, aux participants au Concours des Maisons Fleuries, les bons d'achats prévus, une petite aide pour fleurir vos maisons, bourgs et hameaux. Les Fleuristes et les Horticulteurs seront prêts pour vous accueillir.

En nous souhaitant à tous une Bonne Année 2021,

**Monique Vachet**



# La chasse de Merle

Depuis le dernier bulletin municipal, la société indépendante de chasse de Merle a renouvelé son bureau. Yves Bourgin succède à Marc Biron en tant que Président. De 1978 à 2018, Marc Biron a animé notre société de chasse, nous le remercions pour le travail accompli pendant toutes ces années. Il reste membre du bureau en tant que Vice-président avec Alexandre Faure : Trésorier et Bernard Tavernier : Secrétaire.

Les autres membres sont : Gilles Levet, Philippe Beaupoil, Adrien Bourgin.

Le nombre de sociétaires reste stable, nous comptons cette année 17 adhérents. Chacun apporte sa bonne humeur et participe à la vie de la société.

Des formations sont proposées par la fédération. Cette année, un des sociétaires a validé celle de « responsable de battue ». Sa mission est de veiller à la sécurité à chaque instant.

La sécurité passe aussi par la signalisation, pour cela nous avons investi dans de nouveaux panneaux avertissant une chasse en cours. Ceux que nous possédions n'étaient plus conformes.

La saison de chasse 2020-2021 est marquée par la crise sanitaire ce qui nous a conduit à adopter des mesures de prévention. Les moments de convivialité tant appréciés ont été mis de côté afin de protéger la santé de tous.

Malgré tout, afin de limiter les dégâts et la prolifération du gros gibier, la chasse en battue aux chevreuils et aux sangliers a pu reprendre rapidement après une brève interruption.

En ce qui concerne la chasse aux petits gibiers, elle a été interrompue sur le mois de Novembre.

Une pensée à René Giraud décédé courant novembre à l'âge de 89 ans. Il a été le 1er président de notre société de chasse de 1964 à 1968.

Le secrétaire

Bernard Tavernier

**Petit retour 40 ans en arrière avec cette photo prise lors du prélèvement du premier chevreuil sur la**



## FNACA ST HILAIRE – MERLE – LEIGNEC

La section FNACA (Fédération National des Anciens Combattants en Algérie Maroc Tunisie) de St Hilaire –Merle –Leignec compte à ce jour 27 adhérents dont 9 veuves et 2 membres associés. Tout ce beau monde essaye de se retrouver le plus souvent possible pour partager un moment convivial (brioche des rois-bugnes-repas-sortie-coinche)

Malheureusement cette jeunesse sacrifiée des années 52-62 perd régulièrement l'un d'entre eux. Cette année 2020 nous a enlevé René GIRAUD 89 ans que nous avons accompagné de notre mieux vu les contraintes actuelles.

Notre section FNACA commémore les différentes cérémonies du souvenir (19 mars cessez le feu et fin de la guerre d'Algérie, 8 mai victoire de 1945, 11 novembre armistice de 1918) sur les lieux de recueillement que sont les 3 monuments aux morts de notre secteur.



En cette année 2020 la situation sanitaire de notre pays nous a privés de tout ces évènements festifs et évènementiels. Pour rompre tant bien que mal cette situation la section FNACA St Hilaire Merle Leignec a offert un colis-cadeau à chacun de ses ressortissants.

Toutefois le compte n'y est pas il nous tarde de nous retrouver tous ensemble pour reprendre nos discussions et nos activités là ou nous les avons laissées et repartir du bon pied pour les années à venir.

Jacques BEAUPOIL, trésorier



# Comité de Merle

L'année 2020 avait bien commencé avec une belle sortie du côté du Chambon Feugerolles pour le spectacle organisé par l'association Anges des Eaux Vives. Une soirée humoristique et placée sous le signe de la solidarité puisque tous les bénéficiaires permettent de venir en aide à des enfants en situation de handicap. Un événement que nous ne pouvons que vous conseiller tous les deuxièmes samedis de février.

Pour la suite, le calendrier était bien calé mais voilà que ce satané virus est venu tout bouleverser. Le voyage, le repas du mois de mai, le vide grenier... tout y est passé !!! Pendant le confinement, nous avons soutenu les soignants de l'ADMR, les infirmiers libéraux et les médecins du secteur en leur offrant quelques douceurs sucrées préparées par les restaurateurs de l'association Les Plaisirs du Palais. Pendant l'accalmie estivale, pour la fête d'été, il a fallu faire preuve de créativité pour maintenir une animation. Pour cette année, pas question de rassembler plusieurs centaines de personnes dans ce lieu aussi confiné que la cour de la salle des fêtes. Le parking proposant un espace plus aéré », nous avons pu nous délocaliser et respecter les mesures barrières. En début d'après-midi, la chaleur accablante n'aura pas arrêté la soixantaine de courageux venus arpenter, en marchant, en courant, et même en vélo, les quelques kilomètres de chemins balisés pour l'occasion. Dans l'après-midi, la bonne trentaine d'exposants du marché nocturne prenait place et malgré une fréquentation moyenne, tout le monde a pris beaucoup de plaisir à se retrouver, même avec le masque sur le nez, autour de ces beaux étals variés. En fin de journée, chacun pouvait récupérer son repas truffade à emporter, préparé par l'ami Jean-Jacques du restaurant l'Entracte. Bref, une organisation différente mais une belle journée qui s'est également terminée avec partage puisque tous les bénéficiaires ont été reversés au CCAS de la commune.

Gaël FAVIER  
Président



# Comité de Leignecq

En cette année particulière, le Comité des Fêtes de Leignecq a été contraint et forcé d'annuler sa fête d'été prévue les 25 et 26 Juillet 2020, comme beaucoup d'autres associations alentours.

Les membres du bureau n'ont voulu prendre aucun risque et l'organisation de la moindre animation étant très compliquée afin de respecter le protocole sanitaire, nous avons préféré ne rien entreprendre.

Inutile de dire que ce fût un crève-cœur.

Nous avons eu une pensée émue lors de ce dernier week-end de Juillet en pensant que nous aurions dû accueillir nos visiteurs dans la joie et la bonne humeur afin de passer un moment convivial.

Qu'à cela ne tienne.

Nous allons faire un pied de nez à ce méchant virus pour 2021 et nous vous donnons rendez-vous les 24 et 25 Juillet afin de faire la fête comme il se doit et plutôt deux fois qu'une.

Un peu d'optimisme ne fait pas de mal en ce moment.

Il est encore tôt pour se projeter si loin mais tous les membres du Comité des Fêtes de Leignecq espèrent vous retrouver en pleine forme pour profiter comme il se doit de ces moments conviviaux qui nous font tant défaut actuellement.

Nous espérons conserver l'organisation de notre fête à l'identique avec toutes les bonnes volontés afin d'apporter une peu de gaieté et de bonne humeur dans notre petit coin de campagne qu'on aime tant.

D'ici là, prenez-bien soin de vous et que l'année 2021 apporte à tous un répit bien mérité.

Le Comité des Fêtes de Leignecq



Concours de boules 2019



# La chasse de Leignecq

La chasse de Leignecq comporte 27 sociétaires ce qui est remarquable pour un petit village comme le nôtre. La chasse nous permet de nous retrouver autour de notre passion, elle est surtout un moment convivial d'échange entre copains.

La chasse est aujourd'hui de plus en plus décriée et les échanges sont parfois compliqués entre chasseurs et anti chasse. Ne pas aimer la chasse est concevable mais ne pas nous respecter n'est pas acceptable. Nous vivons dans une société, où aujourd'hui, tout est sujet à polémique, ou des personnes s'abreuvent d'informations sur les réseaux sociaux en prenant tout pour argent comptant sans aucune prise de recul, ce qui est fort dommageable...

Au sein de notre petite chasse, 1/3 des sociétaires ont réalisé un examen de responsable de battue afin d'organiser les battues dans les meilleures conditions de sécurité pour tous les intervenants de la nature.

Côté gibier si la population de sanglier est en pleine croissance en France, la tendance n'est pas la même sur notre secteur où la bête noire se fait assez discrète. Malgré ceci, depuis cette année, les dégâts occasionnés par ces derniers sont à la charge des chasseurs. Dégâts que nous payons en plus des bracelets de sanglier qui sont de 30€ et 34€ pour le chevreuil.

La population de chevreuil se porte bien, 52 chevreuils doivent être prélevés sur 3 ans.

Concernant le petit gibier, le lapin décimé par la maladie a disparu de nos campagnes et la population de lièvre n'est plus celle des années de nos grands-parents.

Pour toute manifestation que vous souhaitez réaliser dans la nature (marche organisée, trail...) merci de nous avvertir. Nous changerons de secteurs pour cohabiter et nous sommes prêts à interrompre notre loisir si besoin, le temps de vos manifestations.

Les chasseurs de Leignecq vous souhaitent une bonne année.

Cordialement

Le président

Cyril Dubreuil



# Le club de foot de l'ASSHML



La saison 2019 -2020 n'a pu parvenir à son terme à cause de la crise sanitaire liée au coronavirus. Les championnats ont donc été arrêtés au mois de mars.

En ce qui concerne cette nouvelle saison 2020-2021 après 2 matchs de disputés nouvel arrêt.

Nous sommes dans l'attente de l'amélioration de la crise, des décisions gouvernementales et de nos instances sportives.

Mais même si notre sport est à l'arrêt, notre Association continu d'améliorer son complexe sportif avec l'aide des Municipalités de St HILAIRE et de MERLELEIGNEÇ.

Afin de rentabiliser le forage effectué il y a quelques années pour l'arrosage du terrain, nous avons décidé d'installer un arrosage intégré à la pelouse.

Ce projet soutenu et encouragé par la mairie de St HILAIRE avec l'aide de la Région et du Département a été réalisé entièrement par les bénévoles de notre club sur les week - ends de juillet et août 2019. Notre Club prenant à sa charge la totalité des frais engagés.

Il a nécessité plus de 800 heures de travaux. Chacun mettant son savoir-faire professionnel ou son temps de libre à la disposition de l'Association.

Ce sont 1 450 mètres de tuyaux PE qui ont été enfoui dans le sol sur 650 mètres de tranchées. C'est aussi 350 mètres de gaines électriques et de fils installés.



Ce nouveau système permet d'arroser en alternance et par zone la pelouse principale avec 24 buses ainsi que le petit terrain d'entraînement avec 8 buses.

Un programmeur permet de choisir les zones à arroser ainsi que de fixer la durée de l'arrosage. Un pluviomètre a été rajouté, il coupe automatiquement la programmation si le temps est pluvieux.

L'ensemble s'est parfaitement intégré à la pelouse et donne entièrement satisfaction. Le résultat final est à la hauteur des espérances et constitue une réelle satisfaction pour notre club.

Merci à tous nos bénévoles pour ce travail accompli et à leur implication.



C'est aussi une belle vitrine pour notre Association et pour nos Communes, car un outil de ce type est très rare au niveau du District de la Loire et encore plus pour une petite structure comme la nôtre.

Notre Association entretient elle-même l'état de la pelouse. Pour lui redonner un coup de jeune, il a été décidé de faire intervenir une entreprise spécialisée dans l'entretien des complexes sportifs.

L'entreprise TISSOT de SORBIERS a donc réalisé au mois d'octobre 2020 un épandage d'engrais et de désherbant sélectif, un défeutrage suivi d'un semis de regarnissage et un décompactage sur les pelouses du terrain d'honneur et du terrain d'entraînement.

Le montant de ces travaux étant partagé entre la Municipalité de St HILAIRE et notre Association.

La Municipalité de MERLE-LEIGNEC prenant à sa charge la facture des engrais.

Un grand merci à nos Maires respectifs et à leur Conseil Municipal pour leur aide, leurs encouragements et leur écoute.

En attendant de se retrouver sur notre terrain de l'AMBULANT une fois la crise sanitaire passée, vous pouvez consulter notre site en tapant [asshml-foot.e-monsite.com](http://asshml-foot.e-monsite.com)

Si vous désirez vous joindre à nous pour pratiquer le football ou pour encadrer nos équipes, nous serions heureux de vous accueillir parmi nous.

Vous pouvez nous joindre au 06 01 96 54 76

Sportivement,

Pour l'ASSOCIATION SPORTIVE ST HILAIRE MERLELEIGNEC

Le Président

Yves CIVARD





# Calendrier de COLLECTE 2021

## La Tourette et Merle-Leignec

Loire  
FOREZ  
Agglo

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 V	1 L	1 L	1 J A	1 S	1 M
2 S B	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M B
3 D	3 M	3 M A	3 S	3 L	3 J
4 L	4 J A	4 J	4 D	4 M	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M B	5 S
6 M A	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7 J	7 D	7 D	7 M B	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M A
10 D	10 M	10 M B	10 S	10 L	10 J
11 L	11 J B	11 J	11 D	11 M	11 V
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M A	12 S
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D
14 J B	14 D	14 D	14 M A	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M B
17 D	17 M	17 M A	17 S	17 L	17 J
18 L	18 J A	18 J	18 D	18 M	18 V
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M B	19 S
20 M A	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21 J	21 D	21 D	21 M B	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M A
24 D	24 M	24 M B	24 S	24 L	24 J
25 L	25 J B	25 J	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M A	26 S
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28 J B	28 D	28 D	28 M A	28 V	28 L
29 V		29 L	29 J	29 S	29 M
30 S		30 M	30 V	30 D	30 M B
31 D		31 M		31 L	

vacances scolaires de l'académie de Lyon (zone A)

### Légende

- Ordures ménagères** : tous les 15 jours, les vendredis matin.
- Tri** : tous les 15 jours, les vendredis matin.
- Jours fériés concernés par un report de collecte.**



JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 D	4 M <b>A</b>	4 S	4 L	4 J <b>B</b>	4 S
5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 V	6 L	6 M <b>B</b>	6 S	6 L
7 M <b>A</b>	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 V	9 L	9 J <b>B</b>	9 S	9 M	9 J
10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 D	11 M <b>B</b>	11 S	11 L	11 J <b>A</b>	11 S
12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 V	13 L	13 M <b>A</b>	13 S	13 L
14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 J <b>B</b>	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 V	16 L	16 J <b>A</b>	16 S	16 M	16 J
17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 D	18 M <b>A</b>	18 S	18 L	18 J <b>B</b>	18 S
19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 V	20 L	20 M <b>B</b>	20 S	20 L
21 M <b>A</b>	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 V	23 L	23 J <b>B</b>	23 S	23 M	23 J
24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 D	25 M <b>B</b>	25 S	25 L	25 J <b>A</b>	25 S
26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 V	27 L	27 M <b>A</b>	27 S	27 L
28 M <b>B</b>	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 J	29 D	29 M <b>A</b>	29 V	29 L	29 M
30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 S	31 M		31 D		31 V

vacances scolaires de l'académie de Lyon (zone A)

## Légende



Ordures ménagères : tous les 15 jours, les vendredis matin.



Tri : tous les 15 jours, les vendredis matin.



Jours fériés concernés par un report de collecte.

Pour toute question : contactez le service déchets

N° Vert 0 800 881 024 ou [dechets@loireforez.fr](mailto:dechets@loireforez.fr)

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## **1.LA CONCILIATION = UNE ALTERNATIVE AU PROCES.**

**Elle est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000€.**

Aller devant les Tribunaux est considéré comme une démarche compliquée, longue et onéreuse. **La conciliation est une opportunité complémentaire simple, rapide et gratuite.**

Le Conciliateur de Justice est un Auxiliaire de Justice assermenté et bénévole, nommé par ordonnance du premier Président de la Cour d'Appel.

À l'écoute des uns et des autres, le Conciliateur de Justice détermine les normes d'une conciliation par des contacts et des dialogues bienveillants, mais avec impartialité. **Son but, dans la mesure du possible, est d'éviter aux parties des procédures longues et évidemment coûteuses auprès des tribunaux. Son intervention est gratuite. Il peut intervenir dans toutes sortes de litiges :**

Conflits entre : bailleur et locataire, consommateur et professionnel, problèmes de copropriété, querelle de voisinage, désaccord entre fournisseur et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, troubles de voisinages (nuisances, immobilier), problème de mitoyenneté...

Après avoir étudié votre dossier, il propose une réunion de conciliation au cours de laquelle il entend et tente de rapprocher les intéressés. Il établit, le cas échéant, un constat d'accord en cas de conciliation. Si elles en ont exprimé la volonté dans le constat d'accord, les parties peuvent demander au Juge du Tribunal de Proximité, de lui donner force exécutoire.

**Plus d'informations sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736>.**

**Conciliateur de justice pour les secteurs de St Just St Rambert et St Bonnet le Chateau : Yves LACHAUD.**

Pour le saisir ; se rendre sur le site des conciliateurs de justice :

: <https://online.conciliateurs.fr/?depuis=nat>

Bien demander que le dossier soit transmis au conciliateur de St Just sur Loire

A défaut, **par courrier : Mairie annexe de St Just, 19 rue Joannes Beaulieu, 42170 St Just, St Rambert.**  
Par Téléphone : 06,07,29,17,91

**LE RECOURS A LA CONCILIATION DE JUSTICE EST UN MOYEN SIMPLE, RAPIDE ET GRATUIT DE VENIR A BOUT D'UN CONFLIT EN OBTENANT UN ACCORD AMIABLE SANS PROCES.**



# Défibrillateur



La commune vient d'acquérir un défibrillateur. Installé sous le porche d'entrée de la mairie, il est à disposition de tous en cas d'urgence.

D'utilisation simple et intuitive, vous pouvez vous renseigner sur son emploi sur le site [www.defibrillateur-saverone.com](http://www.defibrillateur-saverone.com)

Il est prévu, dès que la situation sanitaire le permettra, de vous proposer une formation " initiation aux premiers secours".

D'une durée de 2h, le but est d'avoir un nombre maximum de personnes sensibilisées aux gestes d'urgence : protéger, alerter, massage cardiaque avec utilisation du défibrillateur, mise en position latérale de sécurité, informations sur l'AVC.

La commune prendra en charge 50 % du coût pour les habitants volontaires, et la totalité pour les jeunes de moins de 18 ans. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de la mairie par mail, courrier ou en appelant aux horaires d'ouverture. (Conditions : être en résidence principale sur la commune).



# Correspondance de Presse

Votre correspondance de presse Le Progrès Yvette CHARRET est à votre disposition pour tous les évènements personnels : naissance, noces d'or, cousinade etc. ...

Pour la vie associative, la vie de votre entreprise et la vie municipale.

Vous pouvez la joindre :



04 77 50 36 05



06 71 45 49 33



[jys.charret@orange.fr](mailto:jys.charret@orange.fr)

## « Les bugnes de Roger »

### RECETTE des BUGNES

245 grs de Farine  
1 Sachet de Levure de Boulanger (8grs)  
déshydratée ou 20grs de Levure  
Fraishe (diluer dans 3 à 4 C.à Soupe d'eau)  
Laisser poser 1/4 d'heure.  
25grs de sucre  
80 grs de Beurre  
2 oeufs  
1 Pincée de Sel  
7 à 8 C. à Soupe de Lait

- Dans une terrine ou un batteur,  
disposer en fontaine la farine, le sel et le  
sucre et verser la levure.

- Mélanger environ 1 mn.

- Ajouter le lait tiédi, les oeufs, et

- Rajouter le beurre, coupé en morceaux

- Continuer de pétrir jusqu'à ce que la pâte  
se détache des parois (15 à 20 mn)

- Couvrir et laisser monter la pâte jusqu'à ce  
qu'elle double de volume.

- Confectionner les bugnes -



